PICTO Benelux

http://www.picto.info/

CHARTE CONSTITUTIVE

Picto Benelux regroupe des photographes du Benelux ou des régions limitrophes qui, intéressés par certaines techniques photographiques historiques convenant à leur sensibilité artistique, désirent partager leurs recherches, réussites et échecs, et s'investir dans des projets communs.

Les “Rencontres PICTO” constituent le cadre concret de ses activités.

La vie et le bon fonctionnement du groupe nécessitent une définition claire de ses objectifs, leur bonne communication à l'ensemble des membres, et leur acceptation par ceux-ci. La présente charte en définit donc la philosophie et les principes fondamentaux, et en décrit le fonctionnement.

I – OBJECTIF GLOBAL

Les “Rencontres PICTO”, c'est avant tout un groupe de personnes intéressées par la photographie comme moyen d'expression artistique, et qui dans ce cadre s'intéressent plus particulièrement aux techniques photographiques anciennes, leur langage et leurs codes.
C'est un collectif, c'est-à-dire une plate-forme regroupant des participants avec leurs sensibilités, leurs personnalités et leurs savoirs propres, visant à organiser les apports de chacun en une initiative où les propos particuliers sont reliés à un propos commun, avec la conviction qu'une identité peut naître des visions particulières et des intérêts respectifs des participants.
Son ambition est de devenir un lieu de formation et d'échanges, de solidarité et d’entraide, de véritable création plutôt que d'une simple exécution de techniques - en s'inspirant de la philosophie du Compagnonnage telle qu'elle s'est développée depuis des siècles.

II- DYNAMIQUE DE GROUPE

L'essence même d'un collectif est la participation à une œuvre commune, à un ensemble construit et partagé. La première exigence y est sans conteste la confiance – en soi-même et dans les autres. Tout aussi important: le respect des opinions et des différences de chacun. Cela implique que chaque participant mette progressivement au vestiaire ses préjugés sur les autres et sur soi-même.

Le processus de développement des projets est collégial.
Il s'écarte d'un rapport statique de distribution/acquisition des connaissances entre animateurs et “étudiants” pour entrer dans une dynamique d'émulation réciproque. Tous se trouvent sur un même pied. Chacun a un savoir-faire et des qualités spécifiques qu'il met au service de la communauté.

Pour coller au mieux à cette conception “communautaire”, il n'y aura pas – à côté de la fonction indispensable de coordination et de gestion administrative – de fonctions ou de titres “honorifiques”(président, etc...), ni de classement des membres en catégories hiérarchisées.

Toutes les décisions affectant la vie et l'organisation du groupe seront prises après consultation, de manière à emporter l'adhésion d'une majorité: cotisations, budget, activités... Cette consultation passera par la coordination administrative, qui tiendra également à disposition des intéressés les comptes du groupe, consultables sur simple demande.
Le budget du collectif est destiné à assurer les frais de fonctionnement et la réalisation des projets courants. Pour les projets de plus grande envergure, leur réalisation et leur financement fera l'objet d'une discussion et sera assuré par une contribution des participants à ces projets, éventuellement complétée par une quote-part prélevée sur les fonds du groupe.

III – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A – Techniques

L'objectif est de permettre aux participants de se perfectionner dans leurs techniques de prédilection, et de s'initier à d'autres techniques qui leur sont peu ou pas connues.
Il ne s'agit en aucune manière d'imposer l'utilisation de certaines techniques, ou d'établir une hiérarchie entre elles. Le participant reste le seul maître de ses choix, en fonction de sa démarche photographique personnelle.

Pour atteindre cet objectif:

- Les parties “techniques” des réunions se concentreront chacune sur un seul procédé (ou une famille de procédés)
- Ces réunions seront animées dans la mesure du possible par plusieurs démonstrateurs volontaires, illustrant les diverses variantes d'une technique.
- La possibilité sera donnée aux intéressés de mettre “la main à la pâte” en manipulant brièvement les outils des démonstrateurs; ces réunions ne pourront cependant pas être de véritables stages, où chacun pourrait expérimenter toutes les étapes du procédé. On n'y dispose en effet ni du temps, ni de l'équipement nécessaires.
- Des stages pratiques spécifiques ne pourraient être possibles que dans la mesure où il y aurait une demande suffisante. Il faudrait en outre trouver un lieu adapté, les finances nécessaires (par exemple en les ouvrant à des participants extérieurs, moyennant paiement d'un droit d'inscription), et des volontaires pour les organiser et animer.
- Les membres intéressés par des contacts avec d'autres membres en dehors des réunions “plénières” en vue de mettre en pratique les informations et conseils reçus, de s’entraider ou de partager les frais, peuvent le signaler au responsable administratif qui fera circuler l'information et encouragera ces rencontres. Il faut cependant comprendre que les quelques membres plus expérimentés du collectif ne pourront pas participer personnellement à toutes ces rencontres individuelles. Toute leur vie privée risquerait d'y passer..

B – Artistiques

La photographie n'est pas seulement une question de technique. Il ne s'agit pas seulement de créer une image, mais de transmettre une émotion. Le photographe est avant tout un artiste du regard, pour qui la technique est un outil permettant de traduire son regard initial et de donner une personnalité propre à l'œuvre.
Le collectif s'efforcera d'accorder suffisamment d'attention à la dimension artistique, notamment en:

- Encourageant les membres à exposer leur conception de la photographie ou d'autres considérations artistiques à l'aide de portfolios personnels, par la présentation d'un photographe qu'ils aiment particulièrement ou par un exposé concernant un aspect de l'histoire de la photographie qui leur tient à cœur (pictorialisme...), ce qui pourrait donner lieu à un échange de vues général en cours de réunion.
- En proposant aux membres d'interpréter chacun de son côté une même image, en utilisant la technique de son choix et suivant sa sensibilité personnelle et en expliquant les raisons de leur choix. Les résultats feront l'objet d'un échange de vues lors d'une réunion.
- Diffusant articles ou livres consacrés à la photographie, ses mouvements, son esthétique..

  Cela pourra se faire entre autres via la numérisation et la mise à disposition de fichiers pdf.
- Organisant des visites groupées à un musée, à une exposition consacrée à un artiste, membre ou non du collectif, à une galerie... Tous les membres ayant des informations sur ce genre d'expositions sont invités à les transmettre au responsable administratif, qui diffusera.

C – Travaux Pratiques

La formation technique et artistique, évoquée sous les points A et B favorise bien sûr déjà la mise en pratique des procédés évoqués. Mais bien des obstacles se présenteront à ceux qui voudront s'y lancer: manque d'expérience, manque de place, manque d'argent....
Le collectif s'efforcera d'aider ses membres en:

- Centralisant les informations sur les sources d'approvisionnement en produits et matériels
- Organisant des achats groupés en vue d'obtenir des prix aussi intéressants que possible
- Encourageant le partage des frais pour la location éventuelle d'équipements ou de locaux en mettant en contact les membres intéressés.

D – Communication

La création d'un groupe d'artistes qui ont un projet commun permet d'une part de faciliter les contacts entre artistes ayant des intérêts et objectifs similaires, et d'autre part de mettre en évidence une identité, d'améliorer la visibilité et la crédibilité, non seulement du mouvement lui-même et des options artistiques qu'il défend, mais aussi de chacun de ses membres en particulier. Par contre, le collectif n'a pas comme but de gérer les intérêts professionnels ou commerciaux des membres.

Pour cela, le collectif propose:

- L'organisation d'expositions et la participation à d'autres événements (parcours d'artistes).
  L'exposition n'est pas l'objectif principal du collectif, mais en reste bien sûr un élément intéressant, ne fut-ce que par la visibilité qu'elle donne. La participation à un collectif artistique, s'il est particulièrement formateur, peut aussi conduire, aisément et dangereusement, à des ambitions fantasmées. Il serait dès lors contre-productif de vouloir subordonner les décisions relatives aux détails pratiques d'une exposition à un accord unanime des participants. En conséquence, cette organisation sera confiée à un comité d'exposition qui communiquera au mieux avec le collectif et s'efforcera de tenir compte autant que possible du feed-back qu'il en recevra, mais dont les décisions seront sans appel. S'agissant d'une exposition collective et non d'un ensemble d'exposants individuels, les œuvres seront choisies en fonction de leur intégration dans le projet, et non en fonction de leurs auteurs.
- Une information à l'occasion d'expositions individuelles. Il sera demandé aux membres qui auraient une exposition individuelle, d'y afficher leur appartenance au collectif. Des feuillets de présentation du collectif pourront leur être fournis, dans la langue de leur choix.
- Des galeries individuelles pour les membres intéressés sur le site Picto
- La participation à des événements internationaux
- La coopération avec d'autres organismes similaires à l'étranger. Il existe des groupements consacrés aux anciennes techniques photographiques dans plusieurs pays voisins. Picto entretiendra des contacts avec eux pour se faire connaître, les informer de ses activités et dans la mesure du possible, proposer une coopération sur des projets communs.

IV – ADHÉSION

Il est important pour la réussite de l'initiative de s'assurer que les membres connaissent le contenu de ce document, et confirment leur accord avec celui-ci. Avant toute acceptation d'une candidature, il sera donc demandé au candidat s'il en a pris connaissance, et de confirmer qu'il accepte de s'y conformer.

Pour confirmer que vous avez lu et approuvé ce qui précède, veuillez inclure le code suivant dans votre demande d'adhésion: [PIBE025-fr-OK]